

Excusé : Véronique GOENHER

La séance est ouverte à 19h30.

1. Secourisme

L'agrément secourisme a été reconduit pour deux ans, à charge pour nous, de renseigner les autorités.

2. Championnat d'Alsace

Il a été demandé aux différentes commissions de nommer les différents champions d'Alsace. Nous avons eu des retours de l'Orienteur, l'Apnée de la NAP et même de la juridique...

3. Gravière du Fort

Facturation : Michel a mis en place une plateforme de facturation de qualité professionnelle au prix de 65€. Thomas se propose d'aider dans la saisie des feuilles de palanquées. Claude vérifie et facture.

Circulation : Alain STRIZ se plaint d'un vol d'un filet posé sur leur container. Il veut alors clôturer leur parcelle et de ce fait empêcher le passage. Cependant, il existe un cahier des charges de la préfecture et de l'aviation civile avec une obligation de circulation au sein de la gravière et un sens de circulation imposé.

Tarifs : Il a été voté par la FROG les tarifs suivants :

- 50 € pour les commissions d'Alsace
- 300 € pour les commissions hors Alsace

Pour Christian BERGMANN cela n'a aucune existence légale.

Il faudra un vote à l'AG.

Promotion : afin de promouvoir la gravière du Fort, Michel propose de tenir un stand au salon de la plongée sous le couvert d'AQUADIF d'AQUALUNG pour la somme de 600 €.

Plongées éco-responsables :

4. Subventions

L'ASOR et l'ANC ont obtenu une subvention CNDS pour respectivement, des détenteurs pour le premier et un surpresseur pour le second.

Nous n'avons pas de nouvelles de la subvention de la CUS

5. Budget commissions

Les différentes commissions doivent prévoir leur budget pour l'année 2010-2011 et informer de l'utilisation de leur budget 2009-2010.

Claude demande une imprimante ou les consommables, nous optons pour les consommables.

6. Fête de l'image sous-marine

Léo BARKATE demande au CODEP, une subvention pour la Fête européenne de l'image sous-marine et de l'environnement.

On lui verse un budget en tant que commission mais que peut-on lui donner pour la fête de l'image ?

On peut lui proposer un soutien logistique

On peut verser un maximum de 1000 € afin de l'aider à démarrer

Il est fait remarquer que le CODEP ne peut rembourser les frais de déplacement des moniteurs qui œuvrent pour le département, serait-il alors bienvenu de verser une somme de 1000 € pour la fête de l'image ?

Le comité votera et l'AG tranchera.

7. Divers

Etat financier : il reste 4000 € avec les remboursements effectués

Offre : William HURTZ propose 6 à 7 mobiles-homes bureaux gratuits pour faire une base à la gravière du Fort. Le transport est à notre charge. Thomas se renseigne et obtient le prix de 1000 € par mobile-home pour 300 Km ou pour deux mobiles-homes s'ils font moins de 7 m.

PSC1 : Il faut proposer aux clubs des sessions de PSC1, en effet, les moniteurs du département peuvent se déplacer dans les clubs à partir de 5 à 6 personnes.

Campus des Présidents de club le 6 novembre à METZ